



Presidency of Georgia  
Council of Europe  
November 2019 – May 2020  
Présidence de la Géorgie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2019 – Mai 2020



**Discours de Anna RURKA,  
Présidente de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe présenté à la  
Conférence internationale sur la participation civile à la prise de décision**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués des Ministres, Excellences,

Madame la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe

Mesdames et Messieurs les maires, Chers experts

Chers collègues des ONG,

Chers participants

Je tiens à exprimer ma gratitude à la présidence géorgienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour avoir inclus la participation civile dans les priorités de son programme. Il s'agit d'une question importante pour l'avenir de la démocratie en Europe.

La Conférence des OING, en tant qu'organe du Conseil de l'Europe, rassemble plus de 300 organisations internationales non gouvernementales, aide le Conseil de l'Europe, de manière continue et durable, à remplir son mandat. Depuis plus de 40 ans, nos représentants et membres contribuent aux travaux des organes du Conseil de l'Europe, des comités directeurs et intergouvernementaux, des comités des parties aux traités du Conseil de l'Europe, en apportant le point de vue de la société civile dans l'établissement de normes, leur mise en œuvre et le suivi. A cet égard, la Conférence des OING est très attachée à la loi et à la jurisprudence, ainsi qu'aux instruments juridiques non contraignants, établis par le Comité des Ministres.

Si nous sommes ici, cela signifie qu'ensemble nous croyons à la force des normes fixées par une décision délibérée, nous croyons à l'apprentissage des bons exemples dans le cadre de la politique publique, offrant un modèle à suivre dans l'espoir de montrer l'exemple. La bonne réputation d'un État qui met en œuvre une pratique progressiste renforce la fierté de ses habitants et leur confiance dans les institutions démocratiques. Ces principes et ce processus s'appliquent également aux lignes directrices du Conseil de l'Europe sur la participation civile à la prise de décision politique pour la préparation desquelles la Conférence des OING a contribué.

Lorsque nous parlons de participation civile, nous parlons de la démocratie EN action, des différentes formes d'activisme utilisées par les citoyens et les organisations de la société civile. Cet activisme peut prendre des formes plus institutionnelles mais aussi plus subversives et créatives. Son but est toujours le même mais divers : proposer, créer, soutenir, contester, critiquer, influencer les processus et enfin co-décider avec celles et ceux qui ont le pouvoir de décision à différents niveaux de la gouvernance.

Politiquement parlant, la démocratie libérale et les transitions démocratiques dans de nombreux pays ont conduit à une démocratisation de notre vie publique et institutionnelle. Cette démocratisation implique une façon démocratique de prendre des décisions qui nécessite un partage du pouvoir et une prise de décision délibérative. Aujourd'hui, la prise de décision sur des questions qui ont des conséquences sociales et des implications collectives, effectuée sans la contribution des personnes concernées, est considérée simplement comme une mauvaise pratique, une pratique antidémocratique. La délibération doit permettre de comparer les solutions alternatives, de confronter les visions contradictoires, de recadrer et de transformer des aspirations parfois personnelles ou des intérêts privés sectoriels en intérêt général.

Le rétrécissement de l'espace civique a un impact négatif direct sur la participation civile. Il constitue un véritable obstacle à l'expression libre et légitime et à la contribution de la société civile à la démocratie. Parfois, des dispositions juridiques spécifiques, des décisions politiques restreignent l'espace civique. Parfois, ces restrictions sont involontaires. Plus précisément, l'espace démocratique se ferme pour de nombreuses ONG et organisations de la société civile, de journalistes, avocats, défenseurs des droits humains, pour un certain nombre de raisons :

- une polarisation croissante au sein de la société, renforcée par le discours politique de certains fonctionnaires, dirigeants ou personnalités,
- pas d'accès aux médias publics,
- les difficultés d'accès au financement,
- les attaques personnelles en ligne
- les menaces numériques,
- les restrictions bancaires dans le cadre des mesures anti-terroristes,
- les restrictions de la liberté de circulation,
- des campagnes de diffamation ciblant les groupes de plaidoyer,
- les effets dissuasifs sur les organisations de la société civile, victimes de discrimination, de discours et de crimes haineux

Face à ces menaces, l'extraordinaire succès des organisations de la société civile consiste en son internationalisation croissante, des plateformes mondiales, régionales et internationales créées par les organisations de la société civile elles-mêmes qui servent à établir des liens entre des organisations isolées, à les protéger et à protéger leurs membres et dirigeants et à mutualiser les actions et amplifier les impacts. L'activisme en ligne et l'environnement numérique contribuent à cette évolution.

Une société civile forte et résiliente en Europe ne peut émerger que si nous avons un discours public sain sur le rôle démocratique joué par les ONG et les organisations de la société civile et si l'environnement politique favorable se traduit dans la loi, la politique et la pratique.

Les leçons tirées du populisme montrent que nous ne devons pas limiter la participation civile à une conception élitiste et compétitive de la démocratie. Au contraire, ce n'est que par une approche inclusive qui ne laisse personne de côté que nous parviendrons à vaincre la démagogie populiste et à construire une société plus juste.

Les organisations de la société civile et les ONG ne sont pas seulement des experts qui donnent leurs avis aux décideurs ou aux citoyens pour qu'ils puissent prendre une décision en toute connaissance de cause. Il vous suffit de regarder dans les rues de nos capitales, vous verrez que la démocratie agit lorsque les forces des citoyens, j'ose dire les forces politiques, peuvent s'exprimer, en montrant le potentiel humain d'autodétermination.

En tant que décideurs politiques, vous pouvez considérer cette expression comme une lutte de pouvoir ou, au contraire, la considérer comme une condition importante de l'émergence du leadership politique qui doit être engagé dans un dialogue démocratique constructif et une délibération démocratique, à tous les niveaux et à toutes les étapes du processus décisionnel. Aujourd'hui, les canaux et les formes traditionnelles de consultation publique, d'audition, de vote ou d'abstention ne suffisent plus pour permettre à la diversité de la société civile de s'exprimer et de participer à la démocratie. En réalité, nos processus décisionnels sont de moins en moins démocratiques.

Je suis clairement opposée aux tendances que nous observons aujourd'hui et qui visent à remplacer les mécanismes participatifs institutionnels durables et les structures institutionnelles soutenant la participation civile par une approche participative occasionnelle (ad hoc). Cette dernière donne le pouvoir définitif à celles et à ceux qui l'ont déjà. Le pouvoir de concevoir les processus de participation, de choisir le moment de la consultation et de choisir ceux qui seront entendus.

Nous devons être plus ambitieux et ne pas opposer ces deux approches, mais les articuler, les rendre complémentaires. Cela conduit à penser la participation civile de manière conjointe, transversale, connectée et complexe, où des entités apparemment disjointes ou opposées peuvent travailler ensemble, oui de manière intelligente, mais pas totalement calculée et prévisible.

Nous devons examiner de manière critique la façon dont nous pratiquons la prise de décision démocratique dans notre vie institutionnelle ordinaire, si nous, en tant que personnes démocratiquement élues, sommes suffisamment connectées aux personnes que nous sommes censées représenter.

La Conférence des OING cherche également à renouveler sa façon de travailler et de décider afin de renforcer la connexion entre les ONG internationales, nationales et locales, de les rassembler et de faire entendre leur voix ; ici à Strasbourg, d'être inclusif et de fournir un soutien là où les besoins se font sentir.

La pandémie de Covid-19 l'a montré : aucun État ne peut agir seul face à une crise sanitaire d'une telle ampleur. Ce sont les milliers d'associations qui ont assuré la présence et ont facilité la vie de millions de citoyennes et de citoyens. Ces actions seront-elles reconnues par les décideurs dans la période post-pandémique ? Lorsqu'il s'agira de réduire les budgets, les associations et le secteur à but non lucratif seront-ils une priorité pour les gouvernements ? ou seront-ils mis en concurrence avec les activités lucratives ?

Nous devons penser à la participation de la société civile dans une perspective durable. Le Conseil de l'Europe montre cet exemple.

En cette période de pandémie et de post-pandémie, nous devons tous, le Conseil de l'Europe dans son ensemble, être plus que jamais solidaires avec la société civile.

Merci beaucoup pour votre attention

Anna Rurka